

Il est ici rappelé aux participants que l'assurance de l'organisateur ne couvre que les dommages causés aux tiers, dans le cadre de la manifestation impliquant des véhicules à moteur, à l'exception des participants eux-mêmes.

La plus grande prudence et respect est donc une nécessité tant pour tous les conducteurs et leurs passagers que pour l'avenir de ce genre de manifestation.

Nous comptons sur votre sagesse pour ne commettre aucune incivilité pouvant compromettre de telles manifestations.

5
De l'organisateur

ASSOCIATION SPORTIVE
DE L'AUTOMOBILE CLUB DU MIDI
TOULOUSE
14 Avenue du Général Kanner
C.S. 34
31422 TOULOUSE cedex 4
Tel. 05 67 41 33 30

